

# L'historien face aux crises du temps présent en Afrique : le génocide du Rwanda

Jean-Pierre Chrétien

19 octobre 2003

## **Conférence donnée par Jean-Pierre Chrétien à la sixième édition des Rendez-vous de l'histoire de Blois le dimanche 19 octobre 2003**

Les aller et retour du métier d'historien à l'égard du temps présent sont connus. Les auteurs grecs que l'on présente souvent comme les fondateurs de cette discipline, Hérodote et Thucydide, menaient des enquêtes sur leur temps. La mise en perspective du passé, la volonté de distanciation et la fixation d'un terminus de l'activité historique au moment pour lequel tous les témoins vivants ont disparu ont longtemps fondé une sorte de norme excluant l'actualité de notre travail, la réservant à la sociologie, à la science politique ou au journalisme. L'historien serait l'homme des archives, garantes de son objectivité, pour tout dire de son détachement des passions et des intérêts de son époque. En 1918, note Gérard Noiriel, aucune étude n'était parue dans une revue scientifique sur un événement d'après 1852. Les choses ont changé. Marc Bloch nous a montré avec *L'étrange défaite* l'apport d'un médiéviste à l'analyse d'une crise vécue personnellement. L'an dernier Pierre Vidal-Naquet montrait ici même comment le parcours d'un historien peut chevaucher sans incohérence épistémologique l'étude de la Grèce antique et le décryptage d'un totalitarisme du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais nous n'allons pas ici revenir sur la défense et illustration de l'histoire immédiate, dont les méthodes et les contraintes sont connues et reconnues en ce qui concerne l'histoire de l'Europe. C'est sur le terrain africain que j'ai voulu ici vous faire part d'un certain nombre de réflexions, à partir d'une situation et d'une expérience, celle du génocide de 1994 au Rwanda et des problèmes d'information et d'analyse qu'il a posés. Ce défi ne s'adressait évidemment pas seulement à des historiens. Des politologues, des sociologues

ou des anthropologues ont également été concernés par ces événements, pour ne parler que du champ de la recherche en sciences sociales. Mais c'est la position de l'historien spécialisé dans l'étude des sociétés africaines, avec les spécificités de ce que provisoirement j'appellerai ce terrain (un mot que je n'aime guère) qui nous retiendra ici. Elle implique trois questions : la situation même de la discipline historique sur ce domaine géo-culturel (le continent africain) ; la confrontation des mémoires induite par l'interprétation des responsabilités dans les crises d'un continent durablement dépendant des pays du Nord, en particulier du notre ; enfin les difficultés propres à la responsabilité des intellectuels face à des massacres de masse à l'âge de l'idéologie humanitaire.

L'exemple retenu sera essentiellement celui du génocide du Rwanda, mais les mêmes questions pourraient se poser sur d'autres situations de violence extrême : Congo, Côte d'Ivoire, Libéria...

## **Les défis de la reconstitution du temps présent en Afrique**

Quand une crise grave éclate dans un pays où l'on a mené des recherches depuis des années et où on connaît de nombreuses personnes au quotidien, collègues, étudiants, collaborateurs, et tout simplement des gens, ceux que l'on a côtoyés près de chez soi, dans la rue ou au cours des enquêtes, à la campagne comme à la ville, on est d'abord accablé à l'évocation de ce qu'ils vivent et on est plus porté au silence qu'au commentaire. Avant que l'on souhaite expliquer les choses en tâchant d'abord de s'expliquer à soi-même ce qui se passe, avant même que l'on soit suffisamment informé de la situation pour pouvoir la commenter avec pertinence, on est en fait sollicité de le faire, très vite : personnellement j'ai surtout travaillé sur la période allant du 18e au début du 20e siècle dans la région des Grands lacs et soudain les événements et les médias me convoquaient sur l'immédiat, et cela en vertu du regard porté par les médias sur "l'africaniste", considéré a priori comme expert (du terrain en question) et "ethnologue" connaisseur des populations en question. La première difficulté est de réagir contre ces quiproquos.

L'image de l'expert pour la presse, les associations ou les administrations, est de type technique. Elle désigne celui qui peut rapidement établir un rapport clair permettant de comprendre aisément et d'intervenir. On voit ce qui sépare l'expertise de la recherche, celle-ci se caractérisant par une quête patiente de documentation, par des interrogations multiples et des doutes persistants, tout ce qui va rendre un historien insuffisamment expert. Mais

la rareté relative des chercheurs travaillant sur l'Afrique semble pouvoir les transformer en diseurs immédiats de vérité. Le pire est que nous sommes parfois, et vu la nécessité morale de ne pas se taire, obligés de jouer le jeu et de répondre en trois minutes à une interview de télévision, en 5 minutes sur une chaîne de radio et en 3000 signes dans les colonnes d'un quotidien. "Soyez clairs, soyez simples, c'est trop compliqué pour nos auditeurs", ce sont les observations auxquelles je me suis heurté souvent lorsqu'en 1994 j'ai été amené à plusieurs reprises à intervenir de la sorte. Et en même temps l'enseignant se dit que c'est une forme d'exercice pédagogique qu'il serait lâche de refuser, que sa responsabilité sociale d'intellectuel est en jeu.

Mais la contradiction cruciale à laquelle nous nous heurtons dans cet exercice, est celle du sens de l'interprétation historique elle-même. Vous vous trouvez convoqué par une association de braves gens (cela m'est arrivé par exemple à Blois, lors d'une fête culturelle sur le plateau, en juin 1995, je m'en rappelle encore) qui vous demandent d'expliquer l'innommable, de montrer comment il avait été en quelque sorte normal que des quantités de gens aient à la fois cruellement et froidement massacré leurs voisins par familles entières en fonction de leur naissance (je veux donc parler du génocide des Tutsi du Rwanda entre avril et juillet 1994). Certes il se trouvait dans ces réunions toujours une personne lucide pour dire : vos explications, nous les entendons, mais nous ne comprenons toujours pas pourquoi on a tué des bébés. Mais à vrai dire je commençais régulièrement mes interventions dans ce contexte (il y eut beaucoup de sollicitations de 1994 à 1996) en rappelant que l'historien n'est pas une sorte de notaire chargé d'authentifier les horreurs contemporaines en les renvoyant à des origines passées, que le présent n'est pas contenu dans le passé et qu'il ne faudrait pas non plus relire le passé en fonction du présent comme on le fait si souvent. Et de rappeler la formule avancée par Marc Bloch dans *le Métier d'Historien* comme un dicton "Les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères".

L'éclairage de l'approche historique sur l'actualité réside bien sûr dans la sensibilité à l'articulation des continuités et des ruptures. La connaissance des situations 50 ans ou un siècle plus tôt n'est pas indifférente à la compréhension de ce présent. L'historien se refuse à la myopie de l'événementiel traité sur un mode purement sensationnel et émotif, ce qu'il reproche souvent au traitement des médias. Mais la mise perspective temporelle, débarrassée de tout déterminisme simpliste, conduit à mettre l'accent sur l'analyse des contextes, pétris d'héritages et de défis nouveaux, bref à identifier une situation spécifique : le Rwanda de 1994, pour revenir à notre cas, n'était pas celui

de 1894, même pas celui de 1954, même si les différentes strates du passé de ce pays avaient laissé des traces et des souvenirs.

Cette interrogation du travail historique est généralement connue, mais elle se heurte à un obstacle particulier sur l'horizon africain, c'est l'emprise du regard ethnographique. Je veux parler évidemment non de l'apport des enquêtes descriptives en elles-mêmes, mais de la conception qui s'est imposée à travers elles dans le contexte colonial : l'immutabilité supposée des sociétés africaines sous la rubrique du "traditionnel", ce fourre-tout censé respecter la singularité dite "tribale" des sociétés africaines et exprimer un indicible parfum d'éternité "ancestral". Le changement historique n'y serait intervenu que sous l'effet de la conquête européenne, et toute innovation serait le résultat d'une "influence", d'une "diffusion", jamais d'une adoption, d'une adhésion, encore moins d'une réinterprétation ou d'une invention. Ceux qu'on appelait avant 1960 "les indigènes" étaient considérés comme une pâte à modeler, sans responsabilités propres, ni contradictions internes possibles. Le couple "tradition and change", cher aux sociologues du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, traduisait ce dualisme endogène-exogène.

Ces considérations nous mènent-elles loin de notre sujet ? bien au contraire ! Aujourd'hui même, combien de crises sont précisément attribuées à des résurgences "traditionnelles", cautionnant des interprétations culturalistes, voire raciales. C'est ainsi que le génocide du Rwanda a souvent été perçu et présenté comme la manifestation d'un antagonisme atavique entre des groupes faits de tout temps pour se combattre : les petits et les grands, les cultivateurs et les éleveurs, les serfs et les seigneurs, les Bantous et les Hamites, comme deux variétés de fourmis a osé écrire un géographe, toutes les figures d'un manichéisme socio-racial ont fonctionné de manière récurrente à propos des Hutu et des Tutsi. Dès lors, si l'expertise africaniste devait cautionner cette vision, pourquoi s'émouvoir, pourquoi s'interroger ? Il suffirait d'un peu de charité et d'une bonne logistique humanitaire pour soigner ce qui reste des rescapés et pour conseiller à tous de prier et de se réconcilier. Le pire n'est pas le fonctionnement de ce discours chez nous, c'est son intériorisation ou même son exploitation machiavélique sur place. Le gouvernement qui a encadré le génocide d'avril à juillet 1994 et ses amis n'ont pas dit autre chose : face à une colère populaire après la mort du président Habyarimana et à un déchaînement de haines "interethniques", les autorités auraient fait de leur mieux, mais en vain. Quand un gouvernement africain tient le discours ethnographique qui plait à tant d'observateurs européens, pourquoi ne pas le croire ? En 1989 dans *Le crime et la mémoire* Alfred Grosser écrivait :

“Non, il n’est pas vrai qu’un massacre d’Africains soit ressenti de la même manière qu’un massacre d’Européens ! Parce que leur civilisation les a accoutumés à la sauvagerie ? Peut-être. Mais trouverions nous judicieux qu’un Africain estime une hécatombe en Europe comme le produit normal d’une civilisation qui a produit Auschwitz et qui avait déjà produit Verdun ?”

C’est exactement ce qui s’est passé dans les années 1990 face à la tragédie rwandaise : un génocide planifié politiquement et préparé idéologiquement a été présenté comme un produit culturel. Bien plus certains négateurs de ce génocide, jouant d’un afrocentrisme dévoyé, suggèrent que les observateurs étrangers ont beaucoup exagéré et auraient succombé au fantasme de “l’Afrique sauvage”.

Face à ce culturalisme, la première responsabilité de l’historien est donc de s’appuyer sur des protocoles fondamentaux : l’établissement des faits, l’analyse des textes (et “l’arrêt sur images” quand il s’agit de documents audiovisuels), la critique des témoignages oraux., la démystification des discours du prêt-à-porter africaniste, mais aussi la méfiance à l’égard des propagandes et des récits univoques recomposés sans preuves ou sur la base de prétendues révélations (parfois anonymes) censées apporter les “agendas cachés” (car non documentés) des protagonistes. Le génocide du Rwanda a trouvé ses abbés Barruel, je veux parler de ce jésuite du début du 19<sup>e</sup> siècle qui avait expliqué la Révolution française par un complot franc-maçon. Face à ces exigences, ce n’est sans doute pas un hasard si l’étude la plus fouillée sur la préparation et le déroulement du génocide rwandais, publiée sous les auspices de la FIDH et de Human Rights watch (*Aucune témoin ne doit survivre*, Karthala, 1998, 928p.) a été dirigée par une historienne, Alison Des Forges.

Mais la rigueur scientifique n’épuise pas les difficultés. . . Interprétations, responsabilités et confrontations de mémoires Aux difficultés propres à l’histoire du temps présent et à son application au domaine dit africaniste, s’ajoutent des problèmes particulièrement délicats dès qu’il s’agit d’interpréter les événements et d’identifier des responsabilités, non au sens judiciaire, mais avec le souci de repérer des décisions et des options qui ont infléchi le cours des choses.

Le génocide de 1994 n’a pas été commis par “les Hutu” contre “les Tutsi”. Les multiples massacres à la fois décentralisés et coordonnés qui font périr en trois mois autour de 800 000 personnes, ont chaque fois été organisés et encadrés par des cadres administratifs, politiques ou techniques locaux (y compris des enseignants et des médecins) qui étaient au 2<sup>e</sup> rang sinon au premier sur les les barrières de contrôle et les lieux de tuerie. Comme le disait

un paysan cité dans l'ouvrage de Buhrer, *Mémoire d'un génocide*, Cherchemidi, Unesco, 1996, "Quand les autorités ne venaient pas, les paysans ne venaient pas". Nous avons à ce sujet aussi le témoignage remarquablement précis d'un médecin allemand, le Dr Wolfgang Blam (que j'ai traduit dans *Le défi de l'ethnisme*, 1997) resté à Kibuye avec sa compagne rwandaise jusque mai 1994, montrant l'espèce de "normalité" régnant dans cette petite préfecture, l'ordre présidant à la gestion des tueries. D'autre part ce génocide n'a pas surgi comme une diabolique surprise, les signes avant-coureurs avaient été nombreux : pogromes à répétition organisés dans le pays depuis 1991 et surtout la propagande raciste appelant la haine des "cafards" tutsi, propagande massivement relayée par une radio officieuse créée en 1993, la RTLM (médias dont les responsables sont actuellement en fin de procès devant le TPIR d'Arusha). Donc, comme je le répète parfois, le génocide n'est pas l'œuvre de "méchants Hutu", car on trouverait sans difficulté aussi de méchants Tutsi, mais un "travail" pour reprendre l'expression codée des meneurs des tueries, organisé avec le sérieux des travaux communautaires par des gens par ailleurs tout à fait corrects, mais imprégnés d'une idéologie raciste. Cette chose s'est vue sous d'autres cieux, sans aucun exotisme. L'analyse d'une telle situation en Afrique pose donc, pour un observateur européen, un problème complexe d'entrecroisements culturels impliquant les rapports colonisateur-colonisé. Les massacres qu'ont connu le Rwanda et le Burundi depuis plusieurs décennies (frappant tantôt des Tutsi, tantôt des Hutu) et qui ont culminé avec le génocide rwandais, s'insèrent en effet dans une configuration dite ethnique très particulière. A grands traits, la société rwandaise se partageait, entre autres clivages, en trois grandes composantes héréditaires en voie patrilinéaire, les Tutsi plutôt éleveurs de gros bétail, les Hutu plutôt agriculteurs, les Twa plutôt chasseurs et potiers. En fait les activités des deux premières catégories s'étaient mêlées de manière complémentaire depuis longtemps et la cohabitation, si on peut imaginer au départ des mouvements de populations différentes, remontait sans doute à un millénaire. Mais ce partage de rôles se présentait encore au XIX<sup>e</sup> siècle avec une pertinence culturelle combinée avec l'enjeu du pouvoir, la dynastie régnante et l'aristocratie qui l'entourait étant issues essentiellement de grands lignages tutsi. L'imaginaire social, lié à la vache, principale richesse mobilière et objet de contrats sociaux multiples, privilégiait les Tutsi, en réalité surtout une étroite minorité de ceux-ci. La colonisation, allemande puis belge, a aussitôt joué de cette hiérarchie pour mettre en place un système d'administration indirecte. Mais surtout, dans la veine raciologique de l'époque, les Tutsi ont

été assimilés à une race supérieure “hamitique” censée être venue d’Ethiopie à une date récente, et les Hutu au vrai peuple rwandais de race bantu. Cette reconstruction raciale de l’histoire, qui combinait la clarté d’une image d’Epinal à l’autorité de la science de l’époque et qui a été ressassée dans les écrits coloniaux, a aussi été intériorisée par les premières élites formées dans les écoles missionnaires et elle a inspiré une politique de discrimination scolaire et sociale, piégeant à terme toute la société sur une ligne de front racial. On connaît la suite : la frustration profonde des Rwandais hutu, la révolution dite “sociale” de 1959-61 et la proclamation de la République par le Parmehutu, censé représenter tous les Hutu et rapidement parti unique. Dès lors les Rwandais tutsi deviennent une minorité tolérée, la moitié d’entre ayant dû fuir en exil, le restant devant faire profil bas et exposé à chaque crise politique intérieure (en 1963, 1973 et enfin, au début des 90) à servir de boucs émissaires tout désignés pour être de naissance les ennemis de “la démocratie”, c’est-à-dire du pouvoir du “peuple majoritaire”. Ce détour, qui permet de rappeler la cristallisation du syndrome politico-idéologique rwandais au cours du XX<sup>e</sup> siècle, nous montre aussi la difficulté de la position du chercheur européen dans cette situation. Il est confronté non pas au conflit de deux “ethnies” dotées chacune de leur territoire, de leur culture et de leur histoire, et amenées à cohabiter au sein de frontières communes, mais à deux portions déchirées d’une même société qui se battent entre autres pour le contrôle du passé, pour leur antériorité dans la formation du Rwanda. Ce terrain est aussi brûlant que celui du Proche Orient analysé récemment par l’historien israélien Ilan Greilsammer dans un article d’*Esprit* (mai 2003), où l’on voit comment Palestiniens et Israéliens fondent leurs légitimités nationales sur des reconstructions historiques et des continuités mythiques, un terrain où il est dangereux de s’aventurer avec l’esprit critique de l’enquête historique, au risque de se faire cataloguer comme d’un camp ou de l’autre. Le paradoxe de la situation rwandaise est que les mythologies ethniques s’enracinent dans l’idéologie coloniale des races et que le chercheur européen qui va décrypter la formation et les implications de cette idéologie ainsi que les raisons de son “succès” historique, va se trouver confronté, non seulement à des acteurs européens trouvant cette vision très confortable, mais aussi à des acteurs africains, d’un côté ou de l’autre, parfois des deux, rétifs à l’idée de remettre en cause une idéologie qu’ils se sont réappropriée et qui a fondé toute leur histoire récente et tous leurs combats politiques. A vrai dire, l’historien africain participant à une telle critique scientifique, risque encore plus, sa vie même, si je vois le nombre de mes collègues rwandais assassinés lors du génoc-

cide. “Pourquoi veut-on changer notre histoire” écrivait en novembre 1990 le périodique raciste *Kangura* à l’encontre de ces universitaires rwandais, hutu ou tutsi, qui osaient mettre en cause la vulgate du Hutu power !

Les chercheurs sont dans ce cas conviés à se plier aux-mêmes à un choix binaire réducteur et qui serait comme naturel : vous êtes Hutu ou Tutsi ? Qui fréquentez-vous ? Le monde entier est convié à être prohutu ou protutsi, comme projuif ou proarabe, et ainsi de suite dans cette logique planétaire des communautarismes. L’issue intellectuelle réside à mon sens, non dans le simple enregistrement de ces obsessions ou des ces mises en scène, mais dans la rigueur historique, l’identification aussi poussée que possible des processus et des chronologies, des acteurs et de la nature des situations, sans globalisation ethnique ou autres, c’est-à-dire un retour à la “banalité” des situations (selon l’expression de Achille Mbembe), l’évacuation de tout exotisme et de tout ésotérisme, le recours aux analyses sociales et politiques aux analyses des discours et des pratiques, et, pourquoi pas, le recours aux comparaisons susceptibles d’éclairer une orientation. C’est personnellement ce que je me suis efforcé en ne restant pas rivé sur la définition des “ethnies”, mais en tâchant de suivre la construction des ethnismes. C’est ainsi que j’ai été conduit à qualifier qui s’est passé en 1994 au Rwanda comme une forme de “nazisme tropical”. Je me suis expliqué dans *Vingtième siècle* en octobre 1995 sur l’emploi de cette formule dans *Libération* en fin avril 1994. Ce qui m’avait frappé le plus en faveur de ce rapprochement était certes la modernité et le côté bureaucratique de ces massacres même en milieu rural, mais surtout le contenu de la propagande qui les avait préparés et accompagnés (celle que nous avons analysée avec JF Dupaquier, Marcel Kabanda et Joseph Ngarambe dans *Les médias du génocide* en 1995, Karthala, ressorti récemment). On voit dans les textes analysés que le régime rwandais a développé un fantasme tout à fait moderne de pureté raciale : En juillet 1972, *Ingingo z’ingenzi mu mateka y’Urwanda*, véritable catéchisme du parti Parmehutu, écrit :

“la domination tutsi est à l’origine de tous les maux dont les Hutu ont souffert depuis la création du monde et elle est comparable à une termitière où grouille tout ce qu’il peut y avoir de cruautés dans l’humanité”.

En avril 1991, on lisait dans *Murwanashyaka*, organe du parti MRND :

“... Il y a des réalités auxquelles on ne peut échapper sauf quand on veut jouer de la dissimulation comme par exemple changer d’ethnie. Dès qu’on te découvre, tu es confus et tes frères n’hésitent pas à te traiter de chien... Tu peux appartenir à une ethnie sur les papiers, mais dans quelle veine puiseras-tu le sang de cette ethnie que tu prétends la tienne ?”

Ou encore dans *Kangura-magazine* en 1992 :

*“Redécouvrez votre ethnie... Vous êtes une ethnie importante du groupe bantou. La nation est artificielle, mais l’ethnie est naturelle..”*

En tout cas le rapprochement avec le projet nazi extrayait radicalement le lecteur de la tentation ethnographique et pointait du doigt les responsabilités politiques, il désignait un courant idéologique et un choix politique extrême, qui n’étaient pas les seuls possibles dans la situation donnée, il n’épinglait pas une ethnie, il respectait les Hutu qui n’avaient pas agi en “Hutu” au sens où l’entendaient les leaders extrémistes désireux de prendre en otage, ou en bouclier humain comme on voudra, toute leur communauté, elle laissait aussi la porte ouverte aux futures recompositions politiques en laissant entrevoir la pesanteur du défi posé à ce pays et la nécessaire poursuite de l’observation critique.

Mais l’analogie avec la situation de l’Allemagne des années 1930 pouvait apparaître comme osée et même comme une tentation d’eurocentrisme. Cela n’a pas manqué d’être souligné notamment par des observateurs préoccupés avant tout d’exonérer le pouvoir hutu de l’époque et ses amis (il en avait de par le monde et pas très loin d’ici) de leurs responsabilités. On peut remarquer aujourd’hui d’étranges rapprochements qui méritent réflexion, même s’ils sont souvent spécieux ou superficiels, entre une dénonciation radicale de l’impérialisme euro-américain, et plus précisément de la domination américaine et une invitation à relativiser ce génocide, à cause de l’aide apportée par les Etats-Unis, surtout à partir de 1995 au FPR, le mouvement né dans la diaspora tutsi qui s’est emparé du pouvoir après l’effondrement du régime. Nous parlions tout à l’heure de la théorie des complots, nous en avons ici un bel exemple : des écrits vaticinent sur le complot américano-tutsi de domination de l’Afrique, source de tous les malheurs, accusant finalement les leaders tutsi du FPR d’avoir organisé l’extermination de leur propre communauté ! Cette thématique et son argumentaire nous rappellent d’autres souvenirs, à commencer par les Protocoles des Sages de Sion. Il y aurait trop à dire sur les vecteurs de ces théories où un antiracisme de façade peut recouvrir la fascination du « choc des civilisations » . Par delà ces confusions extrêmes, se pose la question récurrente du refus de reconnaître aux Africains des responsabilités dans leur propre histoire, qu’elle soit ancienne ou contemporaine. La compassion humanitaire et la dénonciation des interventions étrangères peuvent, avec les meilleurs sentiments, être récupérées par la justification des pires intégrismes considérés (cela nous rappelle aussi d’autres temps) comme de simples superstructures dépendantes de manipulations internationales. Les

sociétés africaines elles-mêmes verraient arriver leur histoire comme un vol de criquets dont elles seraient simplement victimes et non parties prenantes. L'imbrication des responsabilités, internes et externes, est en fait difficile à démêler et on voit bien que la discussion ne peut progresser que sur la base de recherches croisées d'historiens issus des pays concernés (comme dans le cas du débat des historiens allemands sur le nazisme) et d'historiens étrangers, ces derniers pouvant espérer jouer le rôle des auteurs américains qui ont contribué à relancer en France le débat sur Vichy. Ainsi pourrait être établi au fur et à mesure un bilan des données incontournables, des problèmes en suspens et des oppositions de mémoire et de sensibilité irréductibles au moins transitoirement au travail critique et accessibles seulement au travail de deuil sur lequel notre collègue Bogumil Jewsiewicki porte actuellement l'attention que l'on a pu découvrir ici à Blois, à propos du Congo ou de l'Afrique du sud. Mais se pose aussi la question incontournable de l'engagement.

### **Violences de masse, justice et vérité historique**

L'écriture de l'histoire au présent pose enfin la question incontournable de l'impact sur l'environnement social concerné. L'observation est alors non seulement participante au niveau de l'enquête qui conduit à côtoyer les acteurs de l'histoire, elle a des effets sur l'objet étudié. En ce qui concerne l'Afrique, cela implique donc la mise en perspective historique du discours des sciences sociales sur ce continent dans le contexte politique générale de l'époque. Tout le monde voit que la fin de la Guerre froide a signifié aussi l'éclatement des illusions sur la place d'un « tiers-monde », la fin des rêves de révolution mondiale, et qu'elle a coïncidé avec la mise en cause d'une vision linéaire du développement. Il est vrai que d'autres illusions ont surgi à commencer par cette fin de l'histoire proclamée depuis les États-Unis au nom de certitudes économiques, financières, technologiques et néo-scientistes (notamment d'ordre biologique). Notre objet n'est pas de discuter de cette géopolitique-fiction, mais d'en apprécier l'impact intellectuel quant au regard porté sur le devenir de l'Afrique. Nous en avons déjà rencontré quelques échos : la conception froide d'un avenir à plat relevant d'une expertise mécaniste, mais aussi les repliements identitaires aussi négateurs du changement historique malgré les cris et fureurs dont ils sont porteurs et enfin, puisque nous parlons depuis l'Europe, le regard humanitaire médiatisé, chargé d'émotion, mais aseptisé ou myope sur le plan des interprétations politiques par souci d'efficacité, certains sommets dans le genre étant atteints par la pré-

tention à une résolution des conflits dont des sociétés déchirées (je pense notamment au Burundi actuel, au sud du Rwanda) deviennent les cobayes. Ces réserves sur une certaine ingérence paternaliste ne signifient pas le silence sur les atteintes graves aux valeurs humaines observées dans un monde devenu si proche. L’Afrique en particulier est à nos portes, elle est même dans nos murs. Comment donc assumer des responsabilités intrinsèquement liées à notre activité scientifique, en l’occurrence notre métier d’historien, face à des situations de violence extrême, face à des massacres de masse ? Chacun aura compris que j’essaie depuis le début de noter réunion de traduire sous différentes formes cette question lancinante.

Puisqu’il s’agit du Rwanda, rappelons qu’un « génocide » est un massacre de masse très particulier, différent en ce sens d’une « purification ethnique », puisqu’il vise à l’éradication d’une collectivité définie selon certains critères, quelle que soit l’aberration de ces critères. La race n’est pas sur le nez des victimes, elle est dans les yeux des tueurs et dans les paroles de ceux qui les mettent en action. Il faut toujours avoir en tête ces problèmes définition, face à des ergotages de chiffres et d’explications invitant à comprendre ou à mettre en doute l’innommable, et face aussi au laxisme dans l’emploi de cette notion. « Génocidaire » et « génocider » deviennent des vocables aux fortunes multiples.

On voit qu’un génocide représente donc non seulement une abomination, un défi à la compréhension habituelle des conflits, mais aussi un appel à la justice, à une justice internationale. « Un traitement historiographique de l’inacceptable est-il possible ? » écrivait Paul Ricœur dans un article, comme d’habitude lumineux, paru dans *Esprit* en août 2000. Et voici pourtant l’historien propulsé dans les prétoires. La question a déjà été débattue, ici même d’ailleurs, à propos de l’affaire Papon : fallait-il ou non témoigner en tant qu’expert du contexte historique ? La question s’est également posée à Arusha, où notre collègue américaine Alison Des Forges a témoigné dans le prolongement de ses travaux dans le cadre de l’association Human rights watch et de la remarquable synthèse que nous avons déjà citée. J’ai également il y a un peu plus d’un an été amené à témoigner à propos du contenu, du fonctionnement et de l’impact des « médias du génocide » rwandais. On pourrait gloser sur tout ce qui oppose les méthodes de travail et de discussion du milieu scientifique et du milieu judiciaire. Mais il faut reconnaître avec Pierre Vidal-Naquet (je pense à son article récent dans *Esprit*) que l’histoire et la justice ont toutes les deux à voir avec la quête de vérité. Dans les deux cas se manifestent le souci de la preuve, de l’examen critique de la crédibilité des

sources, l'analyse des détours du langage, de la forme des textes, des indices pouvant éclater à travers les « petites » erreurs. Je pense en énumérant ces aspects autant à l'ouvrage de Carlo Ginzburg sur *Le juge et l'historien* (Verdier 1997) qu'à des moments précis au cours d'audiences du TPIR d'Arusha lors du procès des principaux responsables du journal *Kangura* et de la Radio libre des mille collines. Pas plus que l'historien, le juge n'admet en dernière instance l'équivalence de tous les discours, même s'il va tous les écouter. Il se refuse à en rester au constat complaisant de la multiplicité des versions.

La différence entre histoire et justice est ailleurs. Elle se situe au niveau des conclusions. La justice rend des arrêts, mot plein de sens, elle tranche, elle clôt un débat. L'historien propose des réponses susceptibles d'être rediscutées et enrichies, voire contestées, non par humeur, mais sur la base de ses propres méthodes. D'autre part le discours historique se prête à plusieurs niveaux de narration, à plusieurs échelles d'appréhension. Des analyses se chevauchent, différentes, mais sans contradiction, portant soit sur l'ensemble du pays, soit sur ce qui se passe au niveau d'une préfecture en 1994 (celle de Butare dans *Aucun témoin ne doit survivre*), soit sur le vécu d'une colline avant la crise (avec Danièle De Lame dans *Une colline entre mille autres*, Tervuren, 1996). Les deux recueils de témoignages présentés par le journaliste Jean Hatzfeld, d'abord ceux de rescapés du Sud-est du pays, ensuite, (cette année, sous le titre *Une saison de machettes*, Seuil) ceux de bourreaux non vraiment repentis mais prêts à parler, éclairent des vécus fondamentalement différents, sans que les uns nient les autres de quelque façon que ce soit.

Nous touchons ici, et ce sera notre dernier ensemble de remarques, la question du négationnisme. Le choix des échelles peut devenir pervers s'il dilue l'événement dans un continuum tellement large que plus rien n'est vraiment expliqué, « ces profondeurs abyssales où tous les chats sont gris », pour reprendre une formule de Ricœur. Ou encore si l'événement est réduit chaque fois à une histoire individuelle singulière, faisant de l'ensemble un vent de folie incompréhensible. Les innocents découpés à la machette deviennent autant de corps percutés à un moment donné et dans un lieu donné par un objet métallique. « Prions pour eux et ne cherchons pas à comprendre ». Cela nous rappelle la définition de l'événement historique par Henri Marrou, quand il montre comment l'assassinat de Jules César était plus que la traversée d'un corps humain par un objet pointu à telle heure tel jour sous telle latitude et telle longitude. A partir de cette réduction d'un massacre de masse à une addition de meurtres, « la disculpation est rendue possible par l'assimilation de l'équivalence des crimes à la compensation de l'un par

l'autre » (toujours Ricœur). Nous voyons en effet, à la veille du dixième anniversaire du génocide rwandais se multiplier les opérations négationnistes, fondées sur le rappel des crimes de guerre commis par le Front patriotique rwandais, aujourd'hui au pouvoir à Kigali, et sur la dénonciation des tares du régime qui s'est bâti après l'effondrement du pouvoir organisateur du génocide. Si je peux me permettre encore une comparaison qui agacera probablement ici ou là, le Rwanda, ce petit pays où victimes et bourreaux sont obligés de cohabiter, offre aussi un raccourci temporel dans lequel Auschwitz aurait été suivi de très près par Sabra et Chatila. En fonction de cela les justifications rétrospectives du génocide sont suggérées ici ou là exactement dans les mêmes termes que ceux de la propagande qui l'avait accompagné : une grande colère populaire contre la menace des « cafards », des bourreaux qui auraient été en fait des victimes affolées et les principaux responsables étant à chercher chez des tireurs de ficelles anglo-saxons ou les colonialistes belges. J'ai déjà signalé à quel point ces schémas délirants peuvent aisément surfer (comme on dit aujourd'hui) sur l'air du temps. S'il y a un front intellectuel où l'historien se sent concerné, c'est bien celui de ces reconstructions a posteriori d'une réalité historique que l'absolu d'un génocide n'a pas rendu simple pour autant.

Je vais en terminer ici en vous remerciant de votre attention.

Jean-Pierre CHRÉTIEN (MALD - Paris 1/CNRS)

Rendez-vous de l'Histoire de Blois, 19 octobre 2003